



Champl'Infos

BULLETIN D'INFORMATIONS TRIMESTRIEL DE LA COMMUNE DE CHAMPLIN

NIÈVRE



Numéro 11

Avril 2023

Commune de
CHAMPLIN



Le Mot du Maire

Le printemps est arrivé qui donne à nos paysages des couleurs nouvelles.

Les boeufs blancs sont maintenant dans les prés, les champs se couvrent du jaune du colza tandis que les cerisiers et les pommiers illuminent nos vergers. Pour marquer cette arrivée, le Comité des Fêtes a, comme chaque année, organisé un apéritif printanier. Il se trouve que cette manifestation a eu lieu le 22 avril, date qui correspond aussi à la Journée Internationale de la Terre nourricière. L'harmonie avec la nature et la Terre, compte tenu de l'interdépendance entre l'être humain, les autres espèces vivantes et la planète, est une nécessité.

A notre petit niveau communal, dans notre environnement immédiat globalement bien préservé, à un moment où les sujets de l'eau, de la pollution, de la biodiversité, de la transition énergétique deviennent primordiaux, il demeure important de penser à ce lien permanent et profond qui nous relie tous à notre Terre nourricière.

Profitez-bien de vos jardins et bon printemps à tous et à toutes.



Jean Marc **MARINGE**
Maire de CHAMPLIN

L'actu du Conseil

Vote du budget



Le Conseil Municipal s'est réuni le **14 avril 2023** pour approuver les **comptes administratifs de 2022** et voter le **budget communal pour 2023**.



Pour l'exercice 2022, les comptes font apparaître un **excédent annuel de fonctionnement de 9.939 €** ainsi qu'un **résultat d'investissement positif de 13.456 €**.

Compte tenu des excédents des années précédentes et après prise en compte des **restes d'investissements à réaliser pour 12.290 €**, le **résultat total d'investissement et de fonctionnement s'établit à 68.167 €**.

Pour 2023, le Conseil municipal a décidé la **stabilité des taux des taxes foncières** sur les propriétés bâties et non bâties et de la **taxe d'habitation** sur les résidences secondaires.

Toutefois, les **avis d'imposition** que vous recevrez cet automne subiront la hausse de **7,1 % des valeurs locatives** qui est **fixée au niveau national** et est liée notamment à l'indice des prix à la consommation.

A noter que, au niveau de la **Communauté de Communes**, il a également été décidé une **stabilité des taxes**, notamment en ce qui concerne la **taxe d'enlèvement des ordures ménagères**.

L'impact de relèvement des **valeurs locatives** sera toutefois identique.

En ce qui concerne le **budget pour 2023** pour Champlin, les **dépenses** et les **recettes d'investissement** sont **équilibrées** et portent sur un montant de **56.797 €** ; **incendie** dans le cadre des **travaux de réfection chantiers d'investissement** concernent la particulier la **route communale rénovation du toit de la grange** au travaux seront répartis sur **2023** et obtenues.

outre la mise en place d'une **seconde borne à des conduites d'eau**, les deux **principaux** **poursuite de la réhabilitation de la voirie**, en menant à **Noison**, ainsi que la **fond de la cour de la Mairie**. Ces **2024** au gré des subventions



Convention citoyenne



Dans le cadre d'un **partenariat** entre la commune de Champlin et les autorités visant à favoriser les liens forces de sécurité, élus locaux et population liés au développement d'une culture de prévention de la délinquance en milieu rural, une convention "**Participation Citoyenne**" a été signée le 21 mars 2023 par Madame Cyrielle **FRANCHI**, sous-préfète à **Clamecy**, le commandant **DAMACHE** de la compagnie de gendarmerie de **Cosne-cours-sur-Loire** et le lieutenant **BEURAIN** de la compagnie de **La Charité sur Loire** et notre **maire**.

Des panneaux informatifs ont ainsi été installés aux entrées de la commune. **GT**

"DEVOIR DE MÉMOIRE"

CONVOIS VERS LE NÉANT

MÉMORIAL DES MARTYRS DE LA DÉPORTATION - PARIS

VICTIMES INNOCENTES DE L'HOLOCAUSTE

RÉSISTANCE

DIMANCHE
30 AVRIL 2023

JOURNÉE NATIONALE
COMMÉMORATIVE DU SOUVENIR
DES VICTIMES ET HÉROS
DE LA DÉPORTATION

"NE LES OUBLIONS JAMAIS !"

GT

Hommage à Louis Pavie - 1936 / 1974

A l'occasion du jour anniversaire de la fin de la **guerre d'Algérie**, le 19 mars, un **hommage** a été rendu à **Louis Pavie** à la demande de ses proches et de ses amis. Une **plaque** nouvelle a été déposée sur sa tombe.

Enfant abandonné, Louis Pavie a été élevé à **Champlin** par Mme R. **Charnier** et il a passé son enfance dans notre commune. Comme beaucoup d'orphelins il a été envoyé en Algérie pour combattre en première ligne et il rentrera traumatisé de la guerre.

La vie à la campagne et sa passion pour la chasse l'accompagneront à son retour. Il est décédé prématurément d'un accident de mobylette à Bussy-la-Pesle.

Cet hommage a été l'occasion de réaliser un **devoir de mémoire**, à la fois sur la **guerre d'Algérie** et sur **l'histoire des enfants abandonnés** et de partager des **souvenirs**, en particulier avec M. Jean-Claude **Hiram**, ami d'enfance de **Louis Pavie**, auteur du livre "**De l'Aube au Crépuscule**" qui évoque notamment cette enfance bien particulière à Champlin.

Louis PAVIE
1936 - 1974

JMM

L'actu de la Contrée
Folklore et traditions

Oeufs de Pâques

La tradition a été respectée en ce dimanche de **Pâques** ensoleillé à Champlin.

Mais ce ne sont pas les **cloches**, ni les **lapins** qui ont livré les **oeufs** aux enfants de la commune. En effet, c'est **l'âne Hannibal** qui s'est gentiment attelé à cette tâche.

Son bât a permis le transport des **oeufs** sans encombre et **Hannibal** a récolté de nombreuses friandises.



APÉRITIF DE PRINTEMPS

Le **22 avril** dernier s'est tenu le traditionnel "Apéritif printanier", qui, comme tous les ans, permet aux Champlinoises et Champlinois de se retrouver pour fêter ensemble le renouveau de la nature et le retour du soleil.

A la croisée des périodes des vacances scolaires bourguignonnes et parisiennes, l'évènement a permis un moment de convivialité entre une vingtaine d'habitants du village, résidents permanents ou secondaires.

Le soleil ne nous a pas fait l'honneur de sa présence, c'est donc à la mairie qu'a eu lieu l'évènement, à l'abri de la pluie (pluie par ailleurs bienvenue compte tenu du niveau des nappes phréatiques).

Merci donc au comité des fêtes pour l'organisation de cet évènement !

AD



PHOTOS AD

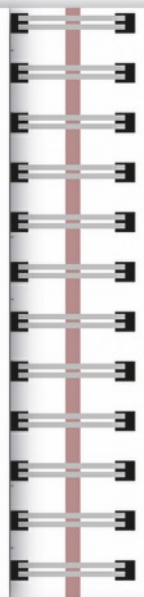
L'actu de la Contrée
L'Agenda

AVRIL

22 avril 2023 à midi
Apéritif Printanier autour de la mare.



Organisés par le comité des fêtes à Champlin



les Petites Rêveries

La 21ème édition

des «Petites Rêveries» aura lieu du 1er au 4 juin à Brinon sur Beuvron, avec les :

«Petites Formes»

spectacles d'une trentaine de minutes maximum, joués 3 fois dans l'après-midi, gratuits, performés dans des lieux incongrus.

«Grandes Formes»

spectacles durant plus d'une heure, sous un chapiteau spécialement équipé en salle de spectacle pouvant accueillir 500 personnes.

L'édition 2022 avait drainé durant tout le festival près de 12 000 entrées.

Vous aussi, venez profiter de ce beau moment de culture et de convivialité offert à tous !

JUIN

AD

JUILLET

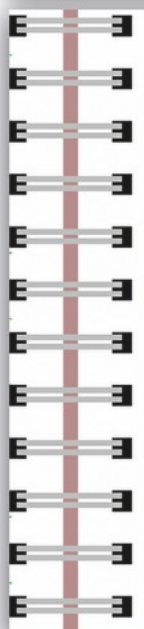
9 juillet 2023 (sous réserve)
Vide grenier autour de la mare.

14 juillet 2023
Célébration de la Fête nationale.

28 juillet 2023
Concert en l'Église de Champlin.



Organisés par le comité des fêtes à Champlin



L'orvet (*Anguis fragilis*), un lézard sans pattes à ne pas confondre avec un serpent.

L'Orvet est en réalité un lézard... sans pattes ! Animal méconnu, ce reptile a tendance à faire peur lorsqu'il est aperçu au jardin ou en promenade. Il est pourtant complètement inoffensif pour l'homme et pour les autres mammifères. En effet, non seulement il ne possède pas de venin, contrairement à la vipère, mais en plus il ne mord pas.

L'orvet se distingue également par ses écailles lisses et brillantes et par sa couleur qui varie, en fonction de son sexe et de son âge, du marron clair au rouge brique. Il arrive également que certaines femelles soient dotés d'une ligne noire le long du corps ou de taches bleues ou noires.

L'orvet est bel et bien un lézard, sauf qu'il a perdu ses pattes au cours de son évolution. Et pour cause, l'orvet est un animal fouisseur, c'est-à-dire qu'il chasse ses proies au sol, voire même dans le sol.

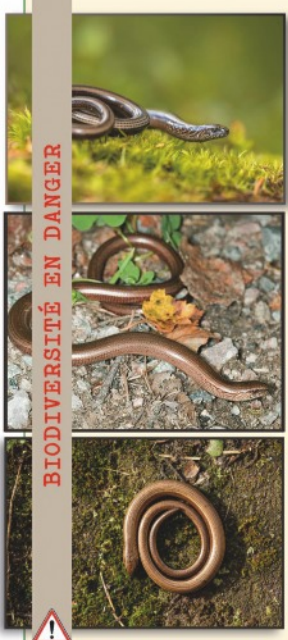
Il se nourrit principalement d'invertébrés tels que des insectes, des araignées, des escargots, des vers de terre ou encore des limaces. Par conséquent, il est un véritable allié du jardinier et non pas un nuisible comme on a tendance à le croire. Il apprécie d'ailleurs particulièrement les tas de compost, dans lesquels il trouve toute la nourriture et la chaleur dont il a besoin.

Les orvets étant de grands mangeurs de limaces, il vous faudra éviter d'utiliser de l'anti-limaces, même les granulés dits "bios". En effet, une fois ingérés par les limaces celles-ci deviennent des proies faciles et visibles pour un orvet qui les dévore et meure à son tour à cause des produits chimiques contenus dans les granulés.

Comme c'est le cas pour la plupart des autres reptiles, l'orvet est un animal dit "à sang froid". Cela signifie qu'il n'est pas capable de réguler seul sa température corporelle. C'est donc uniquement la chaleur du soleil qui permet de réchauffer son corps.

Mais lorsqu'il ne fait pas bronzette, l'orvet passe le plus clair de son temps à l'abri des regards, dans des haies ou encore sous des souches d'arbres. En effet, il se sert de la végétation pour se cacher et se protéger ainsi des prédateurs. C'est d'ailleurs dans un endroit chaud et confidentiel, notamment sous une pierre, une bâche ou une planche, qu'il hiberne l'hiver.

L'orvet est une espèce protégée en danger. Il est interdit de le tuer ou de le capturer ! Il fait partie des alliés de vos jardins, respectez-le ! "Respectons la Terre, la Nature, nous ne sommes que de simples colocataires" !



BIODIVERSITÉ EN DANGER





Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres un prospectus de ce commerce de livraison de courses à domicile. Nous avons pensé que ce service pourrait vous intéresser, aussi nous avons demandé des précisions au responsable de cette entreprise qui est **Mr Eric Sèvre gérant de l'épicerie locale** et dont voici les réponses.

"Je propose deux services:

- Le premier est une **épicerie itinérante** dans laquelle vous trouverez principalement des **produits locaux**. Je travaille avec une vingtaine de **producteurs nivernais**, ce qui me permet de proposer une **large gamme de produits**.

Vous pourrez retrouver entre autres des **confitures** d'Aunay en Bazois, du **miel** de Crux-la-ville, de la **bière** de Parigny les Vaux, de la **charcuterie** de Onlay, du **fromage de chèvre** de Varennes Vauzelles, du **fromage de vache** de Forges, des **biscuits** de Pouilly, des **huiles** de Raveau etc.

Les personnes intéressées me contactent quelques jours avant pour programmer l'heure de cet arrêt qui aura lieu directement chez lui et **forcément un mardi** (jour de passage dans la commune de Champlin).

Ce service sera disponible en juin.

Parallèlement, une **tournée fixe** est prévue. **Je m'arrête sur certaines places de village à jour et heure fixe.** Champlin n'est pas concernée.

- Le **deuxième service** est un **service indépendant** du premier, il s'agit de **livraison de courses à domicile**. Le client me contacte pour me donner sa **liste de courses** quelques jours **avant le mardi** et je livre directement chez lui (**aucune marge n'est effectuée sur les produits, seule une commission sera demandée pour la livraison, 5,90 € pour un montant inférieur à 60 €, 10% de la facture si supérieur**). Le client peut commander tout ce qu'il désire puisque je me fournis en grande surface. **Ce service est d'ores et déjà disponible**".



PC

Les coordonnées de l'épicerie locale :

tél. : **06 76 11 80 16** / mail : **lepicerielocale.58@gmail.com**

Le Charolais Nivernais et Champlin.

Au **XVIII^{ème} siècle**, le **Nivernais** était essentiellement un pays de **forêts**, de **mines**, un peu de **cultures** et n'avait que très peu de **prairies**. Les races bovines du **Morvan**, du **Limousin** et de **Salers** peuplaient son territoire.

En **1770** Mathieu d'Oye, éleveur de la région de **Charolles** vint se fixer près de Nevers. Il amena avec lui son bétail de race **charolaise** qui a la particularité d'avoir une robe blanche, dénotant avec les couleurs **bigarrées** des races locales. Il avait remarqué qu'ici le sol avait les mêmes caractéristiques propices aux **prairies** que dans sa région. Aussi mit-il une grande partie de son domaine en prairies.

Son exemple fit des émules dans tout le Nivernais. La race **charolaise** élimina en 50 ans les autres races. On l'utilisa aussi pour améliorer la race du **Morvan**. Cette rapide extension s'explique par le fait que cette race donnait de meilleurs rendements en **viande** tout en étant une excellente race de trait, chose primordiale à l'époque.

Quand l'emploi du **cheval de trait** se généralisa plus tard avec le développement de la **mécanisation agricole** et l'industrialisation, les éleveurs Nivernais conservèrent cette race et la spécialiseront dans la production de viande uniquement.

Et toute l'histoire locale du **XIX^{ème} siècle** rappelle ces **caravanes de boeufs blancs** qui montaient à pied sur **Paris** par la rue des boeufs gras que la plupart des communes possédaient. L'évolution du chemin de fer au milieu du **XIX^{ème}** a permis un **changement radical** de leur transport, les animaux ne faisaient plus que le trajet de la ferme à la gare la plus proche (pour Champlin c'était la gare d'Arzembois). En **1790** la Nièvre n'envoyait que **1500** bovins à Paris, **20 000** en **1850**, **35 000** en **1925**.

A partir de **1930** l'élevage charolais va continuer à se développer jusque dans les années **1970** où le **modernisme** de l'agriculture va provoquer un frein à cette expansion par l'**intensification des cultures**, **baisse des prix de la viande**, **fragilisation sanitaire**, par l'agrandissement des troupeaux, concentration des animaux dans les parcelles et les bâtiments. Des troupeaux de **Limousines**, de **Salers** ou d'**Aubrac** races plus **rustiques** réapparurent; des prairies drainées sont **labourées**. Le paysage évolue.

Champlin est le village type de l'histoire du Charolais, connu et reconnu par la **richesse de ses prairies** et de ses boeufs blancs dès le début du **XIX^{ème}**. Au début du **XX^{ème}** plus de **500** bovins charolais paissaient dans les prés, **200** bovins étaient envoyés à Paris pour la boucherie chaque année. Dans les années **1960**, **70 %** des terres agricoles étaient en **prairies** et permettaient de nourrir **700** bovins au minimum pendant la période de pâturage. **Il n'en reste plus aujourd'hui qu'environ la moitié en pré** avec un nombre de bovins correspondant. La race charolaise est moins prédominante. Les **murets**, certaines **haies** ont

disparu avec une **uniformisation du paysage**.

Et demain, peut-être que la page de la race charolaise à Champlin pourrait être tournée ?

PC





Rétrospective

RÉTROSPECTIVE

Hiver 2023 et début de printemps

Ce début d'année a été caractérisé par un **manque d'ensoleillement sans précipitation importante**, ce qui n'a pas permis le remplissage des **nappes phréatiques** dont le **niveau reste très préoccupant** pour la saison. L'hiver a été, en général, doux avec quelques gelées de faible amplitude qui ont pu freiner la végétation. Les cultures d'hiver sont bien implantées et les premiers semis de printemps se sont effectués dans de bonnes conditions. Les **vaches** avec leurs petits **veaux** ont pu rejoindre leur pâture où l'herbe fraîche appétissante complétée avec un peu de foin leur permettra de faire la transition avec l'affouragement sec hivernal.

Dans leur **assolement**, les agriculteurs conventionnels de la région ont semé cette année de **grandes superficies de colza** plante à fleurs jaunes. La guerre en **Ukraine** a provoqué un déséquilibre sur les marchés agricoles qui a provoqué une demande importante de cet oléagineux et les conditions climatiques de l'automne en ont permis une bonne implantation..

C'est une plante **très fragile** qui demande beaucoup de **surveillance**. A tout les stades de son développement elle risque des attaques d'insectes très spécifiques (les **mélégèthes** les **altisses**, et les **charançons** entre autres). Les agriculteurs pour sécuriser leur récolte sont obligés de **traiter plusieurs fois leur culture avec des insecticides en plus des autres pesticides** contre les **limaces**, les **mauvaises herbes** et les maladies **fongiques**...

Malgré une réglementation de plus en plus stricte et des produits utilisés de plus en plus sélectifs, leurs conséquences sur la biodiversité en particulier sur les pollinisateurs comme les abeilles, les bourdons, et leur impact sur les sols et l'eau doivent nous préoccuper.

Heureusement à Champlin, dans plus de la moitié du village, des **haies**, des **arbres**, des **prairies** et des **cultures sans pesticide** permettent encore de **préserver cette nature qui nous est si précieuse** et de profiter du printemps et de la **vie** qui redémarre.



Le patois local



PATOIS
L'élevage



- Jinguer : ruer
- Le ch'tel : le troupeau, le cheptel
- Le toilleau : le taureau
- Le boulou : le veau
- La corbine : **vache** dont les petites cornes courbées se rejoignent

PC

Les enfants abandonnés et la Nièvre

De tous temps, malheureusement, des **enfants** furent abandonnés par leurs parents. Pour la plupart, les **paroisses** les recueillaient et essayaient de les placer auprès de **familles d'accueil**. Dans le pire des cas, les enfants étaient vendus à des **mendiants**.

Saint Vincent de Paul, à partir de **1638**, fonde "l'oeuvre des enfants trouvés" à **Paris** et améliore ainsi le sort des **orphelins**. Mais le nombre des abandons s'accroît. A la **Révolution**, les enfants sont davantage placés à la **campagne** et en **pension** jusqu'à **12 ans** avant d'être mis en **apprentissage**.

Pour éviter les **abus** et les **fraudes**, des **agents salariés** sont nommés en **1819** mais il faudra attendre **1830** pour que de véritables **agences de placement** apparaissent.

C'est en **1820** que la **Nièvre** devient une terre de placement, d'abord dans le **nord du département** puis dans le **Morvan**.



On les place souvent chez des **agriculteurs** car on pensait que, au moins, ils seraient bien nourris. Dès **1830**, on compte **2 200 enfants placés**; ils seront **6645** en **1876** et le pic sera atteint en **1906** avec **12 200 enfants**. Il y a des agences à Clamecy, Prémery, Lormes....

"L'élevage humain a été pendant longtemps, dès l'ouverture du réseau routier, la plus grande industrie du Morvan, plus que le flottage du bois" rapporte un historien.

Les "**Petits Paris**" restent dans les **familles d'accueil** jusqu'à **13 ans**. Les **gages** versés sont en principe, pour les deux tiers, réservés à l'entretien et l'habillement des orphelins et, pour un tiers, placés sur le **livret de la Caisse d'Epargne des Pupilles**.

Beaucoup d'enfants placés resteront sur place et fonderont une famille.

FM



Saint Vincent de Paul recueille les enfants trouvés





INTERVIEW



Champl'infos

Interview réalisé par AD

INFOS PRATIQUES
Champl'Infos

J'ai rencontré le samedi 23 mars 2023 pour qu'elle nous parle de la cornemuse nivernaise, instrument traditionnel qu'elle pratique.

Françoise MARINGE



Autopsie d'une cornemuse

La cornemuse est un très vieil instrument qui remonterait à l'Antiquité Grecque.

Traditionnellement la poche est réalisée en peau de mouton, ou de chèvre, enduite à l'intérieure pour la rendre étanche, ce qui rend l'instrument sensible aux fortes variations de température.

Le bois utilisé pour les bourdons et le chalumeau est plutôt du bois de fruitier.

La cornemuse de Françoise est faite de cormier, une essence de bois qui pousse très lentement.

L'arbre ayant servi à la confection de l'instrument vient de Champlemy.

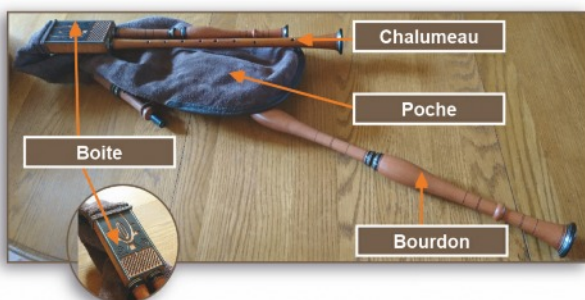
La boîte de cette cornemuse est en bois gravé, mais on retrouve très souvent des inclusions d'étaïn.

La cornemuse est un instrument très répandu en France, chaque région ayant ses propres particularités.

La cornemuse nivernaise est en fait une cornemuse dite «du Centre». La cornemuse celtique est par contre assez différente.

Il en existe de différentes tailles, allant de 16 pouces (40,64 cm) (comme celle qui vous est présentée ici) à 23 pouces (58,42 cm) pour les plus grandes. A l'instar des violons, leur taille joue sur la hauteur des notes.

Les joueurs de cornemuses sont appelés des «fluteux».



Et Françoise dans tout cela ?

Les vacances en Bretagne au son des bignous et des cornemuses celtiques ont donné très tôt à Françoise l'envie de jouer de la cornemuse...

A Paris, pas de trace de cours. Et un jour, sur Radio Flotteur, une publicité est faite pour un concert de cornemuse.

En s'y rendant, elle a pu prendre attache avec les musiciens qui lui ont indiqué l'existence de cours au conservatoire de Clamecy !

Elle prend donc des cours depuis 3 ans, les cours étant assez hachés car calqués sur les vacances scolaires, auprès de monsieur Vincent Belin, qui enseigne à Clamecy, Orléans, Montbard et Dijon.

Cet artiste est tellement passionné par cet instrument qu'il a été jusqu'à concevoir de petites cornemuses pour pouvoir initier les enfants.

Le conservatoire réalise environ un évènement-concert par an, à la rentrée.

Folklore et anecdotes historiques

La cornemuse a connu quelques décennies de faste au XVIII^{ème} siècle en France.

Elle était à cette époque, du fait d'un coût de fabrication élevé, réservée aux "aristocrates".

La pratique de cet instrument est fastidieuse, il faut à la fois gérer son souffle et pianoter sur le chalumeau. Ainsi, les utilisateurs qui en jouaient étaient accompagnés d'un assistant qui leur gonflait la poche pendant qu'ils émettaient les notes.

Au XIX^{ème} siècle, les fluteux faisaient partie de troupes de musiciens itinérants qui venaient dans les villages animer les bals populaires et les noces. Ils bénéficiaient d'une certaine aura auprès des populations.



Mais les fluteux étaient aussi réputés pour avoir des accointances avec le Diable et avaient selon la croyance populaire, le don de dompter les loups. Ils étaient donc des personnages aussi redoutés

qu'appréciés.

Le répertoire était essentiellement composé de musique traditionnelle et la transmission était exclusivement orale.

Achille Millien, personnage local qui a donné son nom au collège de Prémercy, a sillonné les territoires pour retranscrire les airs joués et en créer des partitions, permettant ainsi la sauvegarde du patrimoine musical.

C'est aussi la cornemuse qui donne son nom aux bals musette apparus dans les années 1850. En effet, la petite cornemuse est aussi appelée "cornemusette", puis "musette" et c'est au son de cet instrument que ce sont développés les bals populaires, appelés à l'époque "bals à la musette" et "bals musette".



Fluteux de MARCY

Aujourd'hui, même si le répertoire reste essentiellement composés d'airs dansants et populaires comme les valse, les polkas, les mazurkas et autres bourrées, les artistes adaptent de plus en plus de chansons contemporaines pour le moderniser et le rendre accessible au plus grand nombre.

Pour plus d'informations :

Numéros de "La Camosine" - Les Annales du Pays Nivernais - n°186 - Les instruments traditionnels en Nivernais-Morvan, où l'on apprend par exemple qu'une des plus belles grandes cornemuses incrustées est visible au musée Gautron du Coudray à Marzy.

Album de Loïc Bléjean et Tad Sargent de balades celtiques et dansantes (que j'ai écouté lors de la rédaction de cet article).

Album "La croisée des 4 vents" musique traditionnelle de Bourgogne - cornemuses et cors de chasse.

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15

POLICE/ GIE 17

POMPIERS 18

SAMU SOCIAL 115

NUMÉROS PRATIQUES

MAIRIE CHAMPLIN
03 86 29 03 29
www.champlin.fr
SITE MAIRIE CHAMPLIN

AMBULANCE TAXI
BORIES
03 86 22 39 01
06 89 15 22 24

PHARMACIE
BRINON SUR BEUVRON
03 86 29 61 60

SOINS INFIRMIERS
BRINON SUR BEUVRON
06 20 20 43 14

VÉTÉRINAIRE
BRINON SUR BEUVRON
03 86 29 69 80

CENTRE SOCIAL ET
CULTUREL
BRINON SUR BEUVRON
03 86 29 04 78



Comité de
rédaction
Champl'Infos

Audrey DELEMARLE
Rédactrice en chef

Françoise MARINGE
Rédactrice

Philippe CABARAT
Rédacteur

Gérard TERNI
Réalisateur maquette &
infographie, superviseur

ADRESSE MAIL DE CONTACT
mairie.champlin@orange.fr

NMR TEL DE CONTACT (mairie)
03 86 29 03 29

L'équipe du comité de rédaction de Champl'infos, remercie Françoise pour sa disponibilité et sa sympathie qui ont permis la réalisation de cet article.